

CONFÉRENCE DE CONSENSUS SUR L'INDIVIDUALISATION

Question initiale :

« Qu'est-ce qu'une formation individualisée et ses critères de réussite ? »

.....

PRÉAMBULE

Le mot **individualisation** est employé dans les différents milieux de la formation depuis plus de 20 ans et renvoie, selon les cas, à des notions ou des concepts différents. Les représentations qui se cachent derrière ce terme sont nombreuses et fluctuantes.

La conférence de consensus est une méthode empruntée à la sphère médicale qui l'utilise pour élaborer de façon consensuelle des définitions et des protocoles médicaux. En formation, cette méthode a été testée une première fois en 2000 pour définir la notion de FOAD (collectif de Chasseneuil). Cette définition des formations ouvertes fait toujours référence actuellement.

LES OBJECTIFS POURSUIVIS

Il s'agit, pour des experts du domaine, d'élaborer un texte consensuel sur la notion d'individualisation des formations, grâce à la méthode de la conférence de consensus, aboutissant à la rédaction d'une plaquette et d'un ouvrage.

LA MÉTHODOLOGIE

■ Le **promoteur** de la conférence de consensus, l'Enseignement agricole public, confie la responsabilité du projet à un Comité de pilotage qui réunit les différents partenaires : Education nationale, Enseignement agricole, grandes écoles, universités, Afpas, CCI, Chambre des métiers et grandes entreprises.

■ Le **comité de pilotage** désigne les experts et rédige la question qui leur sera adressée. Il suit le déroulement du projet par l'intermédiaire d'un comité technique qui en assure la gestion.

■ Le **comité technique** constitue un groupe chargé de réaliser une bibliographie la plus exhaustive possible. Il accompagne également les experts dans leurs productions, gère la logistique et organise la communication.

■ Les **experts** réalisent un écrit de 4 pages environ, en réponse à la première question qui leur est posée : « Qu'est-ce qu'une formation individualisée et ses critères de réussite ? » Le comité technique compile, traite et réalise une analyse lexicale et une analyse de contenu des données recueillies auprès des experts. L'ensemble des résultats leur est communiqué ainsi que 5 questions plus précises qui auront émergé de ces données.

Les experts réalisent un écrit, d'une page environ pour chacune des 5 questions.

Le comité technique réalise un deuxième travail de compilation et d'analyse à partir des nouveaux écrits des experts, puis leur renvoie l'ensemble des données. Les experts se réunissent à huis clos, lors d'un séminaire résidentiel, pour échanger, discuter et se mettre d'accord sur la rédaction d'un texte consensuel.

La dernière phase permettra la diffusion des conclusions sous la forme d'une plaquette de présentation, d'un ouvrage reprenant l'ensemble des écrits, des analyses et des échanges et l'organisation d'un colloque national ouvert aux acteurs de la formation.

LE DÉROULEMENT

■ Le **18 septembre 2007**, envoi de la question aux experts :

■ Le **09 octobre 2007**, envoi sous forme électronique uniquement des réponses des experts à : anne-francoise.trollat@educagri.fr

■ Compilation et analyse des textes reçus.

■ Le **20 novembre 2007**, envoi de l'ensemble des données aux experts et des 5 nouvelles questions.

■ Le **11 décembre 2007**, envoi des nouvelles réponses des experts à Anne-Françoise Trollat.

■ Compilation et analyse des nouveaux textes reçus.

■ Le **15 janvier 2008**, envoi de l'ensemble des données aux experts pour lecture.

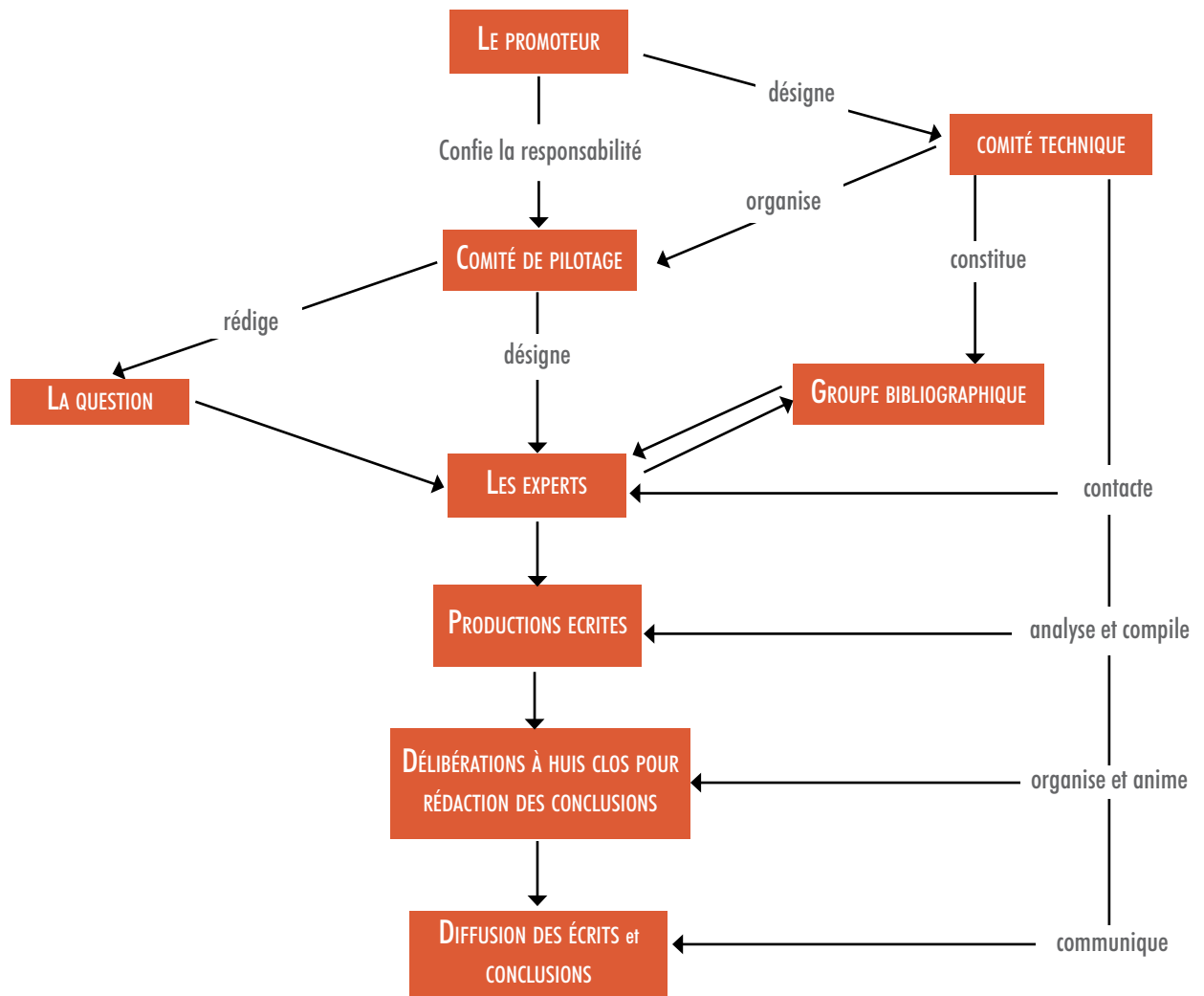
■ Les **22, 23 et 24 janvier 2008**, séminaire résidentiel de trois jours à Dijon. Animation : Gérard Jean-Montcler et Anne-Françoise Trollat

■ Édition de la plaquette et de l'ouvrage.

■ Colloque national de présentation des résultats de la conférence de consensus, le **19 juin 2008** à Dijon, avec interventions des experts et participation à des tables rondes.



MÉTHODOLOGIE DE LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS



RÉFÉRENT SCIENTIFIQUE

■ **Philippe Carré**, Professeur à l'université Paris X Nanterre – pccarre@wanadoo.fr

LES CONTACTS

■ **Anne-Françoise Trollat**, Chef de projet - Chargée de recherche à l'Enesad-Eduter
anne-francoise.trollat@educagri.fr, tél. : 03 80 77 28 24

■ **Catherine Mayeux**, Chargée d'études à l'Enesad-Eduter
catherine.mayeux@educagri.fr, tél. : 03 80 77 28 42

■ **Marc Aboucal**, Chargé d'études à l'Enesad-Eduter
marc.aboucal@educagri.fr, tél. : 03 80 77 27 32